



TERRITOIRE • ÉCONOMIE • FORMATION • ÉDUCATION • TRANSPORT • ENVIRONNEMENT • CULTURE & SPORT • TOURISME & PATRIMOINE • EUROPE

**Direction du Développement Économique
Service Agriculture et Agroalimentaire**

Soutien aux installations solaires photovoltaïques en autoconsommation dans le secteur agricole

ANNEXE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'INSTALLATEUR

Je soussigné(e),
déclare avoir pris connaissance de la Charte Qualité pour l'installation de générateurs photovoltaïques sur les bâtiments agricoles (Annexe 2) et m'engage à :

- Respecter les principes énoncés dans cette Charte Qualité,
- Fournir à la Région Bretagne la fiche de prescription relative à la Charte Qualité lors du solde de l'opération,
- Transmettre à mon/mes client(s) mes attestations de qualification (RGE, QualiPV ou Charte Qualité du GIE Elevages).

Fait à,

Le

Cachet et signature de l'installateur :